

Lille, le 07 février 2020

## Communiqué de presse

### INSTALLATION DANS LE NORD DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'AGRIBASHING



La stigmatisation des activités agricoles, d'élevage et de vente de produits issus de ce secteur, communément appelée "agribashing", conduit à une augmentation des actes d'incivilités, voire de violences envers les professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Afin de prendre en compte ce phénomène préoccupant et y apporter des réponses, le Gouvernement a souhaité créer des observatoires départementaux de l'agribashing. Ils se mettent en place dans tous les départements en 2020.

Nicolas Ventre, secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord, a installé aujourd'hui l'observatoire départemental, en présence de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP), de la gendarmerie, du service des renseignements territoriaux, de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), des représentants des syndicats professionnels agricoles (la FDSEA et la Coordination rurale), ainsi que les sous-préfectures du département.

Au cours de cette première session, ont été abordés les points suivants :

#### 1. Le partage de l'état de la situation et qualification du phénomène dans le Nord

Les services de l'État n'ont pas constaté ces derniers mois d'intrusions violentes, ni de grande dégradation des outils de production. Sont plutôt signalés des phénomènes d'incompréhension, de défiance voire des intimidations de certaines populations vis-à-vis de l'activité agricole tout au long de l'année. Si des vols d'engins, de carburant et de matériels sont notés, peu font l'objet de plaintes, rendant ainsi difficile les décomptes et les suites pouvant être données. Il est à noter que le phénomène de « rodéo » tend à se résorber, après de multiples actions des forces de l'ordre.

Des réactions de riverains sont dirigées surtout sur des questions d'extension de bâtiments d'élevage ou des projets de méthanisation. Le sujet de l'épandage des produits phytosanitaires aux abords des zones habitées est prégnant, sans qu'il y ait eu d'événements particuliers excessifs à signaler.

Des associations sont également actives et interviennent dans le cadre de leur liberté d'expression : certaines ont d'ailleurs organisé des événements ou des actions contre des commerces de bouches. Si l'écho qui est donné à ces prises de position renvoie aux débats de société du moment, la préfecture rappelle notamment que les établissements scolaires doivent privilégier des interventions d'associations agréées pour évoquer en classe l'éducation à l'alimentation et à la santé. Aussi, des associations militantes ne peuvent pas se retrouver dans les espaces scolaires, mais ont toute leur place dans le débat public.

Préfecture du Nord

## 2. La mise en place d'une stratégie collective qui repose sur :

- la prévention et la lutte contre les atteintes à la sécurité des exploitations agricoles ; des référents locaux parmi les forces de l'ordre et les représentants de la profession agricole seront nommés dans le prochain mois ;
- l'apport d'une réponse commune contre les actions pouvant porter atteinte à l'image de l'agriculture locale; une base d'alerte par SMS sera constituée, un dispositif de pré-plainte en ligne est à l'étude pour faciliter les démarches... ;
- le renforcement des liens entre les représentants du monde agricole et les forces de l'ordre.

La prochaine réunion de l'observatoire départemental se tiendra en mai.

### Préfecture du Nord

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) – [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/prefethdf](https://linkedin.com/prefethdf)